



Déclaration FNEC FP FO 79 – CDEN – jeudi 11 mars 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Tout d'abord, nous ne pouvons que déplorer que nos instances ne se tiennent pas en totalité ou au moins partiellement en présentiel. Les débats sont contraints à chaque fois par une technique déficiente et par une impossibilité de mener une discussion fluide et sans accroc.

Le Ministre refuse d'accorder des moyens supplémentaires pour faire face à la pandémie et de répondre à notre exigence d'un véritable plan d'urgence pour recruter des enseignants, des AESH, des infirmières, des psychologues, des maîtres E et G et des médecins scolaires qui font tant défaut.

L'allègement des effectifs partout est un impératif et une urgence mais le gouvernement et son Ministre Blanquer ont visiblement d'autres priorités, comme distribuer par exemple, sans aucune contrepartie, près de 100 milliards d'euros aux entreprises...

Pour la 2^{ème} année notre département va payer le prix fort avec 8 postes à rendre et 28 écoles sur la sellette.

Pour FO, la revendication est claire : il faut annuler toutes les fermetures !

Le premier des gestes barrières c'est la diminution immédiate du nombre d'élèves dans les classes, le recrutement sur les listes complémentaires, la création de tous les postes nécessaires !

C'est le rural qui va être très fortement touché par vos décisions d'aujourd'hui :

- des écoles à 4 classes vont perdre une classe et la décharge de direction qui s'y rattache. Et l'année de décharge dérogatoire ne suffira pas à faire passer la pilule.
- de nombreux RPI risquent de voir l'un de leurs sites devenir classe isolée. A cette remarque, l'institution répond que la responsabilité de la réorganisation et les fusions d'écoles incombent aux maires.

Libre à eux de fermer un site pour déplacer la classe restante sur un autre site.

Pour FO, fermer une classe revient à faire disparaître l'école de nos campagnes. La responsabilité de l'Education Nationale est d'accroître l'offre scolaire pour aller toucher les familles partout où elles résident et non pas d'organiser la disparition du service public de l'enseignement dans les zones rurales. Dans de nombreux secteurs de notre département, c'est l'enseignement privé qui profite de cette disparition organisée.

Nous n'avons pas compris, Monsieur le DASEN, pourquoi certains effectifs qui sont remontés des écoles, et de plus inscrits en base informatique, sont-ils parfois considérés avec suspicion. Pourquoi, par exemple, les effectifs enregistrés par le RPI de Mairé L'Evescault/Clussais et par celui de Couture d'Argenson ont-ils été à ce point négligés ?

Vous risquez, Monsieur Le DASEN, de prendre la décision en maintenant les fermetures dans ces deux RPI de déstabiliser des écoles et des personnels, alors que les élèves sont inscrits et que les seuils sont atteints.

Nous demandons la création d'un poste UPE2A sur Bressuire car les besoins y sont criants.

Nous demandons la création d'une ULIS collège qui serait implantée sur cette même circonscription de Bressuire.

Nous demandons les créations de tous les postes nécessaires en maîtres spécialisés E, G et Psy EN afin qu'aucun RASED ne soit incomplet.

Merci de votre écoute.